BILLS, envoyés par l'Assemblée.

" positions à cette fin." Reçu par Message. Lu une première fois, 137. Lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial, 139. Rapport avec des amendemens, 160. Ils sont adoptés. Les amendemens, 164, 165, 166. Le Bill lu une troisième fois. Passé. Envoyé à l'Assemblée pour qu'elle concourre aux amendemens, 169. Elle y acquiesce et le renvoye, 175. Sanction Royale, 203.

——" Acte pour règler la qualification et sommation des " Jurés en matières Civiles et Criminelles." Reçu par Message. Lu une première fois, 139. Lu une seconde fois. Ordre de l'Imprimer, 149. Il est référé à un Comité Spécial, 155, 156. Il n'a pas fait de rapport.

——" Acte pour affecter une certaine somme d'argent à " l'effet de faire l'acquisition ou de construire un " Edifice dans la Cité de Québec, pour le Bureau " des Douanes." Reçu par Message. Lu une première fois, 140. Lu une seconde fois, 150. La Chambre en Comité. Rapport sans amendement, 153. Lu une troisième fois. Passé. Avis en est donné à l'Assemblée, 137. Sanction Royale, 203.

——" Acte à l'effet de restreindre toutes personnes quelconques de miner les Caps sur lesquels sont construites les Fortifications de Québec." Reçu par Message Lu une première fois, 140. Lu une seconde fois, référé à un Comité Spécial, 150. Rapport avec des amendemens, 152. Ils sont adoptès, 158. Le Bill lu une troisième fois. Passé. Envoyé à l'Assemblée pour qu'elle concourre aux amendemens, 161. Elle y acquiesce et le renvoye, 171. Sanction Royale, 203.

——" Acte pour pourvoir à l'amélioration et à l'agrandis- " sement du Havre de Montréal." Reçu par Message. Lu une première fois, 140. Lu une secon- " de fois, 150. La Chambre en Comité. Rapport sans amendemens, 155. Lu une troisième fois. Passé. Avis en est donné à l'Assemblée, 157. Sanction Royale. 202.

——" Acte qui autorise la dépense d'une certaine somme " d'argent, et qui accorde certains pouvoirs aux " Commissaires du Canal de Lachine." Reçu par Message. Lu une première fois, 140. Lu une seconde fois, 150. La Chambre en Comité. Rapport sans amendement, 153. Lu une troisième fois. Passé. Avis en est donné à l'Assemblée, 157. Sanction Royale, 202, 203.

——" Acte pour constater la Population de divers Com- " tés de cette Province, et pour obtenir certaines In- " formations Statistiques y mentionnées." Reçu par Message. Lu une première fois, 150. Lu une seconde fois, 153, La Chambre en Comité. Rapport de quelque progrès. La question si le Comité aura la permission de siéger de nouveau, est négativée. La Cédule insérée dans le Bill avec son préambule sont référés à un Comité Spécial, 158. Rapport sans amendement. La Chambre en Comité. Rapport avec des amendemens. Ils sont adoptés. Les amendemens. 166, 167, 168. Le Bill lu une troisième fois. Passé et envoyé à l'Assemblée pour qu'elle y concourre, 170. Il n'a pas été renvoyé.

——" Acte pour amender un certain Acte passé dans la " cinquième année du Règne de Sa Majesté, qui

BILLS, envoyés par l'Assemblée.

" réunit en un seul Acte les Lois concernant les " Elections." Reçu par Message. Lu une première fois, 150. Lu une seconde fois, 154. La Chambre en Comité, 158 Rapport avec un amendement, 159. Il est adopté. L'amendement, 160. Lu une troisième fois, 168. Passé et envoyé. à l'Assemblée pour qu'elle concourre à l'amendement, 169. Elle y acquiesce et le renvoye, 185. Sanction Royale, 203.

——" Acte pour mettre Sa Majesté en état de défrayer " certains arrérages de dépenses qui appartiennent " au Gouvernement Civil de la Province." Reçu par Message. Lu une première fois, 155. Lu une seconde fois, 159. La Chambre en Comité, 161. Rapport sans amendement, 162. Lu une troisième fois. Passé. Avis en est donné à l'Assemblée, 168. Sanction Royale, 205.

——" Acte pour continuer pour un tems limité et amen- " der un certain Acte y mentionné qui pourvoit à " la Police du Bourg de William Henry et de cer- " tains autres Villages en cette Province." Reçu par Message. Lu une première fois, 162. Lu une seconde fois, 169 La Chambre en Comité. Rapport sans amendement, 170. Lu une troisième fois. Passé. Avis en est donné à l'Assemblée, 172. Sanction Royale, 203.

——" Acte pour approprier une certaine somme d'argent " y mentionnée aux fins d'agrandir et améliorer " l'édifice où se tiennent les Sessions de la Législa- " ture, et qui pourvoit aux moyens d'acquérir pour " la Province la propriété du Palais Episcopal de " Québec, et des terreins en dépendans." Reçu par Message. Lu une première fois. Ordre de l'Imprimer, 171. Lu une seconde fois. La motion, que le Bill soit mis en Comité général demain est négativée, 173. La Chambre est informée que Son Excellence permet qu'elle procède sur ce Bill ainsi qu'elle le jugera à propos, 181. Il sera mis en Comité général à la Séance prochaine, 186. Cet ordre est déchargé, 196.

——" Acte pour l'Incorporation du Ministre et des Syn- " dics de l'Eglise de Saint André dans la Cité de " Québec." Reçu par Message. Lu une première fois, 171. Lu une seconde fois. Référé à un Comité Spécial, 173. Rapport sans amendement. 181. Lu une troisième fois. Passé, 186. Avis en est donné à l'Assemblée, 187. Il est réservé pour la signification du plaisir de Sa Majesté, 204.

——" Acte pour affecter une certaine somme d'argent " pour l'érection d'un Phâre sur l'Ile Saint Paul, et " pour pourvoir à l'entretien d'icelui." Reçu par Message. Lu une première fois, 171. Lu une seconde fois, 172. La Chambre en Comité. Rapport sans amendement, 174. Lu une troisième fois. Passé. Avis en est donné à l'Assemblée, 177. Sanction Royale, 203.

——" Acte pour approprier une certaine somme d'argent " y mentionnée, à l'encouragement de l'Agricul- " ture." Reçu par Message. Lu une première fois, 171. Lu une seconde fois, 172. La Chambre en Comité. Rapport sans amendement, 174. Lu une troisième fois. Passé. Avis en est donné à l'Assemblée, 177. Sanction Royale, 203.